N° 88_24102025 _614

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté municipal portant dénomination et numérotation de voiries

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°191_12122024_359 portant sur :

- La dénomination de « impasse de la Bertaudière lieux-dits Le Tertre, Le Champ Fleuri, La Bertaudière»
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

ARRÊTE :

Article 1er:

Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 12 décembre 2024, sont arrêtées les numérotations suivantes :

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_impasse de la Bertaudière	12/12/2024	E 1610 - E 1609	16	Le Tertre	16	impasse de la Bertaudière	LE TERTRE	44270	MACHECOUL- SAINT-MEME
AN_impasse de la Bertaudière	12/12/2024	E 2501	20	Le Champ Fleury	347	impasse de la Bertaudière	LE CHAMP FLEURY	44270	MACHECOUL- SAINT-MEME
AN_impasse de la Bertaudière	12/12/2024	E 2502	22	Le Champ Fleury	345	impasse de la Bertaudière	LE CHAMP FLEURY	44270	MACHECOUL- SAINT-MEME
AN_impasse de la Bertaudière	12/12/2024	E 4561 - E 4562		La Bertaudière	692	impasse de la Bertaudière	LA BERTAUDIERE	44270	MACHECOUL- SAINT-MEME

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 28 octobre 2025 Le Maire Laurent ROBIN

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20251028-3-AI

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 28-10-2025 Publication le : 28-10-2025



